Ville de Saint-Nazaire
Notification presse
Le 06/05/2024 15:27

Commémoration : 79e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945

Madame, Monsieur,

La Seconde guerre mondiale a particulièrement meurtri la Ville de Saint-Nazaire : détruite à plus de 85 % par des bombardements, elle a été le dernier territoire libéré en France. Le bombardement du 9 novembre 1942 a particulièrement marqué la mémoire collective nazairienne : 134 apprentis des chantiers navals et 10 de leurs contremaîtres y trouvèrent la mort.

Le 8 mai 1945 marque le jour de la victoire des Alliés. Chaque année à cette date, Saint-Nazaire rend hommage à toutes celles et tous ceux qui ont été des victimes innocentes ou des combattants héroïques déterminés de ces terribles années de guerre.

La cérémonie de commémoration du 79e anniverssaire de la victoire se déroulera :

mercredi 8 mai à 11h,
devant le Monument aux morts,
boulevard du Président Wilson - Saint-Nazaire.

La cérémonie sera présidée par Éric de Wispelaere, sous-préfet de Saint-Nazaire, et se déroulera en présence d'un piquet d'honneur de la Préparation militaire marine de Saint-Nazaire commandé par l'Enseigne de vaisseau Christophe Menant, d'un détachement du BRF Jacques Stosskopf aux ordres du Capitaine de Corvette Grégoire Renaud, ainsi que de Benoît Pay, commandant en second du COMAR Nantes/Saint-Nazaire.

- Arrivée des Porte-drapeaux et des Autorités, au son du « Chant des partisans » interprété par Les amis de la chanson et Chœur de l'Océan, la chorale de l'amicale laïque Léon-Blum ;
- lecture de l'ordre du jour n°9 du 9 mai 1945 du Général d'armée de Lattre de Tassigny par Michel Vaillant, vice-président de l'Union Nationale des Combattants de Saint-Nazaire ;
- lecture du message de Patricia Mirallès, secrétaire d'État chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire auprès du Ministre des Armées, par Éric de Wispelaere, sous-préfet de Saint-Nazaire ;
- dépôt de gerbes et jet d'une couronne en mer, suivis de la sonnerie "Aux morts", d'une minute de silence et de l'hymne français ;

- salut des Autorités avant le départ au son d' «Enfant de paix », interprété par la chorale Chœur de l'océan.

Ville de Saint-Nazaire

CONTACT

Ville de Saint-Nazaire — Service presse
presse@saintnazaire.fr